

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 39	Absents excusés : 8	Absent : 0	Pouvoir : 1
--	-----------------------------	--------------------------	------------------------	------------	-------------

Date de convocation : 13 mai 2014.

Vote(s) pour : 40  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du lundi 19 mai 2014,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

### **Point n° 5 : Participation de Metz Métropole au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) de la Moselle.**

Rapporteur : Monsieur GROSDIDIER

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 reconnaissant d'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat la participation de Metz Métropole au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement de la Moselle,  
VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,  
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 et notamment sa fiche n°9 « Favoriser l'accès au logement des ménages les plus fragiles »,  
VU le septième Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) dont Metz Métropole est partenaire,  
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de participer au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement au regard du soutien apporté aux habitants de Metz Métropole et de son action pour la lutte contre la précarité énergétique,

DECIDE d'approuver une contribution à hauteur de 0,30 € par habitant pour la participation annuelle de Metz Métropole au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement de la Moselle, soit au titre de l'année 2014 une contribution globale de 68 330 €,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 mai 2014  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**RECAPITULATIF DES AIDES VERSEES A DES HABITANTS  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE  
AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT  
POUR L'ANNEE 2013**

Type Aide	Nature decision	Nbre d'aides FSL	Somme montant aides FSL
Accès dans le logement	Apurement relogement	7	7 942,00 €
	Assurance locative	155	14 197,94 €
	Dépôt de garantie	559	186 490,80 €
	Frais d'agence	12	3 765,07 €
	Frais de déménagement	6	952,40 €
	Mobilier de 1ère nécessité	94	29 936,84 €
	Ouverture de compteur	130	7 343,07 €
	Premier Loyer	268	86 561,16 €
<b>Total accès dans le logement</b>		<b>1 231</b>	<b>337 189,28 €</b>

Type Aide	Nature decision	Nbre d'aides FSL	Somme montant aides FSL
Maintien dans le logement	Autres Fournitures	2	444,60 €
	Impayé combustible	56	16 347,10 €
	Impayé d'eau	205	28 105,29 €
	Impayé de gaz	1 922	387 970,33 €
	Impayé d'électricité	3 117	441 200,14 €
	Impayé d'énergie	40	7 954,95 €
	Impayé Locatif	265	211 830,20 €
	Prévention Impayé locatif	736	194 120,43 €
	Rnvl Assurance Locative	255	37 712,00 €
<b>Total Maintien dans le logement</b>		<b>6 598</b>	<b>1 325 685,04 €</b>

Type Aide	Nature decision	Nbre d'aides FSL	Somme montant aides FSL
Mise en jeu garantie	Mise en jeu de la garantie	844	253 355,77 €
<b>Total mise en jeu garantie</b>		<b>844</b>	<b>253 355,77 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 673</b>	<b>1 916 230,09 €</b>
----------------------	--	--------------	-----------------------

Communes concernées : 36

AMANVILLERS, ARS LAQUENEXY, ARS SUR MOSELLE, AUGNY, CHATEL SAINT GERMAIN, CHIEULLES, CUVRY, FEY, GRAVELLOTTE, JUSSY, LA MAXE, LAQUENEXY, LE BAN SAINT MARTIN, LESSY, LONGEVILLE LES METZ, LORRY LES METZ, MARIEULLES, MARLY, METZ, MONTIGNY LES METZ, MOULINS LES METZ, NOISSEVILLE, NOUILLY, PLAPPEVILLE, POUILLY, POURNOY LA CHETIVE, ROZERIEULLES, SAULNY, SCY CHAZELLES, SAINTE RUFFINE, SAINT JULIEN LES METZ, SAINT PRIVAT LA MONTAGNE, VANTOUX, VAUX, VERNEVILLE, WOIPPY.